



### **Les électeurs de certaines circonscriptions électorales dans les régions anglophones sont convoqués aux urnes ce dimanche 22 mars 2020.**

Des élections qui se passent selon toute vraisemblance dans un climat de peur, des représailles séparatistes, mais surtout la menace du nouveau Coronavirus.

Pour y faire face, le gouvernement a édicté un certain nombre de mesures, notamment le non rassemblement de plus de 50 personnes en un lieu.

Atanga Nji Paul, ministre de l'administration territoriale et par ailleurs secrétaire permanent du Conseil de sécurité nationale a voté à la délégation régionale des mines à Up-Station Bamenda, aux côtés du gouverneur Adolphe Lele Lafrique Tchoffo, et de l'ex-gouverneur Fai Yengo Francis qui dirige le comité de désarmement, de démobilisation et réintégration pour les ex-combattants séparatistes et les militants repentis de Boko Haram.

Après avoir voté, le ministre Atanga Nji a appelé tous les électeurs inscrits à faire de même et à accepter le verdict des urnes « ***Tout se passe bien. Le gouverneur de la région m'a fait rapport de ce qui se passe. Jusqu'ici, tout va bien, vous pouvez voir la population locale lutter pour aller voter parce que c'est un exercice légitime. Tout Camerounais fier devrait aller voter pour ses parlementaires qui iront débattre des lois au Parlement. Le chef de***

***l'Etat qui a convoqué l'électorat vient de respecter la constitution. Pour l'instant, l'agenda électoral est respecté. Nous avons eu une évaluation de ce qu'ELECAM a fait dans la région. Tout est en place. Dès 8 heures, les bureaux de vote ont été ouverts. À la fin de la journée, nous aurons des commentaires*** », a déclaré le super chef de terre.

Pour rappel, à l'issue de l'audience du contentieux postélectoral des élections législatives du 9 février 2020, le Conseil Constitutionnel avait décidé d'annuler pour diverses irrégularités à la demande du SDF, parti d'opposition, le scrutin dans les 13 circonscriptions suivantes: Menchum-Nord, Bui-Ouest, Bui-Centre, Bui-Sud, Mezam-Centre, Mezam-Sud, Momo-Est, Momo-Ouest, Mezam-Nord et Menchum-Sud (région du Nord-Ouest) et Lebialem (région du Sud-Ouest) Les 13 députés élus à l'issue de ces élections partielles, vont rejoindre à l'Assemblée Nationale, les 167 premiers parlementaires déjà connus.